

## PRESENTATION GENERALE DU MASTER « MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE DEVELOPPEMENT »

### 1. Règlement des études

Le Master « Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement » s'adresse spécifiquement à des responsables et des cadres confirmés. Il s'agit d'un Master à vocation professionnelle, spécialité du Master Economie et Développement International de l'Université Clermont Auvergne (UCA).

Il est organisé conjointement par l'Ecole d'Economie de l'Université Clermont Auvergne et le Campus du Développement, une division de la Direction de la Valorisation des Savoirs sur le Développement Durable (CAM/VAL) de l'AFD. Les enseignements se déroulent dans les locaux de CAM/VAL à Marseille et dans ceux de l'Ecole d'Economie de l'UCA à Clermont Ferrand.

La formation se déroule sur une durée totale de 8 mois selon les modalités détaillées ci-après. Les auditeurs complètent les modules pédagogiques (répartis sur deux sessions) par un module d'application des acquis au sein de leur institution ou de leur entreprise d'origine. A partir de leur expérience professionnelle, ils doivent rédiger un mémoire développant une problématique sur un sujet choisi en accord avec leur employeur et les responsables du Master.

#### ❖ OBJECTIFS

Le Master « Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement » vise principalement à donner à des jeunes cadres d'institutions ou d'entreprises en relation avec l'AFD (ou susceptibles de l'être) les méthodes, instruments et outils leur permettant de devenir des managers.

#### ❖ PUBLIC

Le public prioritairement visé est constitué de responsables et de cadres de ministères, de collectivités locales, d'établissements publics, d'entreprises (publiques ou privées), d'institutions financières (publiques ou privées), d'ONG, en relation avec l'Agence Française de Développement.

#### ❖ MODALITES DE SÉLECTION

##### • Critères de sélection

Les critères suivants seront appréciés par le jury de sélection, les candidats devant :

- justifier d'un diplôme universitaire équivalent à un Master 1 (maîtrise), ou d'un diplôme de grande école (niveau bac +4) ;
- être francophone ou maîtriser la langue française, posséder de bonnes bases en anglais (permettant de suivre des interventions et d'exploiter des documents en anglais) ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois ans à un poste de cadre, consultant, praticien du développement, etc. ;
- exercer des responsabilités au sein de ministères techniques, du ministère des finances, de collectivités locales, d'entreprises, d'institutions financières, d'ONG, etc. dans un pays partenaire de l'AFD ;
- être âgés de moins de 39 ans lors de l'inscription aux épreuves de sélection.

- **Procédure de sélection**

La sélection des candidats se déroule de la façon suivante :

- Examen par les responsables du master des dossiers de candidature. Le dossier est à retirer à l'agence AFD du pays concerné et doit comporter : le CV du candidat, ses diplômes, la présentation de son entreprise ou organisme, l'exposé de ses motivations, son projet professionnel, ses perspectives de carrière, une proposition de sujet de mémoire, l'accord de son employeur et un avis du directeur d'agence sur la candidature ;
- Les candidats préalablement sélectionnés doivent ensuite passer une épreuve écrite, organisée dans chaque agence AFD et remettre une note de problématique relative à leur sujet de mémoire. Cette épreuve vise à vérifier la qualité de l'expression écrite de chaque candidat, ainsi que son aptitude à résumer et commenter un texte ou un article relatif au développement, à l'actualité économique et financière, ou aux grandes problématiques internationales ;
- La sélection finale est proclamée à l'issue des délibérations du jury composé des représentants de l'AFD et de l'Ecole d'Economie de l'Université de Clermont Auvergne.

Les candidats indiqueront dans leur dossier leur préférence pour l'option retenue pour la 2<sup>ème</sup> session (parcours 1 « Décision publique et gestion de projet » / parcours 2 « Développement et financement de l'entreprise »). Le choix définitif sera arrêté en accord avec les responsables du Master à l'issue de la sélection.

Les candidats retenus devront ensuite remplir un dossier d'inscription à l'UCA. Ils devront également vérifier si leur pays est concerné par la procédure « Etudes en France » sur le site <https://www.campusfrance.org/fr/procedure-etudes-en-france> et s'y conformer. La liste des pays concernés par cette procédure au 15/02/2018 est communiquée en annexe.

## **2. Contenu de la formation**

Le cycle de formation d'une durée de huit mois se compose de deux semestres académiques comprenant 10 unités d'enseignement dont le contenu est détaillé ci-dessous. La formation sera dispensée sous forme d'enseignement à distance pendant les six premières semaines. Elle se poursuivra dans les locaux de CAM/VAL à Marseille et dans ceux de l'Ecole d'Economie de l'UCA. Cette période de huit mois est entrecoupée d'un module d'application des acquis qui se matérialise par un stage du Mastérien dans son institution ou entreprise d'origine.

### **Programme premier semestre - Tronc commun**

#### **❖ UE 1. Financement du développement et maîtrise d'ouvrage**

##### **CONTENU**

Introduction à la gestion de projet : Définition de la maîtrise d'ouvrage - Introduction au cycle du projet et au cadre logique.

Fondements de l'APD - Harmonisation de l'aide.

Financement du développement.

Micro-économie

Les Partenariats Public-Privé : enjeux, formes et expériences, régulation des PPP et analyse de cas.

***Cette unité d'enseignement fera l'objet d'un enseignement à distance entre le 10 septembre 2018 et le 19 octobre 2018.***

❖ **UE 2. Cadrage macroéconomique et gestion de la dette publique**

CONTENU

Cadrage macroéconomique à court terme - Cadrage macroéconomique à moyen terme et projections financières.

Problématique de la dette : modalités de traitement.

Politique monétaire, taux d'intérêt, taux de change

Matrice de comptabilité sociale

❖ **UE 3. Mondialisation, gouvernance et développement durable**

CONTENU

Enjeux et fondements théoriques du développement durable.

Politiques, instruments et formes de gouvernance du développement durable.

Approche économique de l'environnement.

Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises.

Diligences environnementales et sociales dans le montage des projets.

❖ **UE 4. Analyse financière d'entreprise**

CONTENU

Introduction à la comptabilité générale. *(Ce cours sera dispensé sous forme d'enseignement à distance entre le 10 septembre 2018 et le 19 octobre 2018)*

Analyse financière d'entreprise.

Évaluation financière de projet.

❖ **UE 5. Techniques de management**

CONTENU

Introduction au management.

Introduction à la gestion des ressources humaines.

Mobilisation des compétences et travail d'équipe.

Gestion du changement.

❖ **UE 6. Enseignements complémentaires**

CONTENU

Anglais.

Appui à la préparation du Mémoire - Ecrit professionnel *(Certains cours relatifs à la préparation du mémoire seront proposés sous forme d'enseignement à distance)*

*Programme second semestre - Parcours 1 (Décision publique et gestion de projet)*

❖ **UE 7. Le projet de développement : montage, évaluation, exécution, et suivi**

CONTENU

Gestion et conduite de projet : Démarche projet - Etude de faisabilité - Exécution - Suivi-évaluation  
Analyse économique et financière de projet  
Evaluation rétrospective et analyse d'impacts

❖ **UE 8. Enjeux de développement et politiques sectorielles**

CONTENU

Méthodologie et pratique d'élaboration des politiques publiques et des programmes sectoriels.  
Politiques publiques et Objectifs de Développement Durable  
Enjeux, acteurs, modes d'intervention.  
Déclinaisons sectorielles : Développement rural - Aménagement urbain – Santé - Eau et assainissement.  
Financement budgétaire et financement de programmes.

❖ **UE 9. Gestion des finances publiques, management du secteur public et gouvernance**

CONTENU

Institutions, gouvernance et croissance.  
Spécificités du management du secteur public.  
Appel d'offres et marchés publics (*Ce cours sera dispensé sous forme d'enseignement à distance entre le 7 décembre 2018 et le 4 février 2019*)  
Analyse de la dépense publique - Cadre de mesure de la performance des Finances Publiques.  
Fiscalité pour le développement - Fiscalité pour le commerce.

❖ **UE 10. Décentralisation et transfert de la maîtrise d'ouvrage**

CONTENU

Aspects politiques et administratifs de la décentralisation.  
Fiscalité locale.  
Développement local et gestion des ressources naturelles.  
Collectivités locales et Coopération décentralisée.



Programme second semestre - Parcours 2 (Développement et financement du secteur privé)

❖ **UE 7. Environnement des affaires**

CONTENU :

Gouvernance et Ethique dans les affaires.  
Environnement / droit des affaires dans les pays en développement et les pays émergents.  
Lutte anti blanchiment.  
Programme de mise à niveau des entreprises.  
Pôles de compétitivité et clusters d'entreprises.

❖ **UE 8. Financement de l'entreprise : banque et marché financier**

CONTENU

Financement de l'entreprise « Corporate finance » – problématique du financement à long terme (dette ou marchés des capitaux)  
Réglementation prudentielle - Centralisation des risques bancaires, cotation des risques  
Redressement d'entreprises  
Capital investissement - Introduction en bourse, cotation et émission obligataire

❖ **UE 9. Financement de projet et partenariats public-privé (PPP)**

CONTENU

Le financement sans recours ou à recours limités (project finance)  
Modélisation financière  
Garanties  
Partenariats Public-Privé : négociation - retours d'expériences (succès et échecs).

❖ **UE 10. Innovation financière pour le développement**

CONTENU

Social Business et Inclusion Financière  
Banque et microfinance  
Finance digitale, Fintech, crowdfunding.

❖ **UE 11. MODULE D'APPLICATION DES ACQUIS**

Le module d'application des acquis coïncide avec le retour du Mastérien au sein de son institution, période pendant laquelle il reprend ses fonctions, effectue des travaux d'enquête et de recherche d'informations complémentaires et se consacre à la rédaction d'un mémoire qu'il soutiendra à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre.

**Liste des pays concernés par la procédure Etudes en France au 15/02/2018**

- Algérie,
- Argentine,
- Bénin,
- Brésil,
- Burkina Faso,
- Burundi,
- Cameroun,
- Chili,
- Chine,
- Colombie,
- Comores,
- Congo Brazzaville,
- Corée du Sud,
- Côte d'Ivoire,
- Djibouti,
- Egypte,
- Etats-Unis,
- Gabon,
- Guinée,
- Inde,
- Indonésie,
- Iran,
- Japon,
- Koweït,
- Liban,
- Madagascar,
- Mali,
- Maroc,
- Maurice,
- Mauritanie,
- Mexique,
- Pérou,
- République du Congo Démocratique,
- Russie,
- Sénégal,
- Singapour,
- Taiwan,
- Togo,
- Tunisie,
- Turquie